



RESUME DE LA DIX-SEPTIEME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'EVOLUTION CLIMATIQUE: 4-6 AVRIL 2001

La dix-septième session du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution Climatique (GIEC) s'est tenue du 4 au 6 avril 2001, au siège du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, à Nairobi, au Kenya. Plus de 200 délégués, experts et représentants d'organisations internationales et non gouvernementales y ont pris part.

Les participants se sont réunis en séances plénières tout au long des trois journées que devait durer la réunion. Ils ont procédé à l'approbation des actions entreprises par les trois Groupes de Travail du GIEC, relatives à l'adoption des trois chapitres du Troisième Rapport d'Evaluation (TRE). Ils ont par ailleurs procédé à l'examen des progrès réalisés dans le rapport de Synthèse du TRE, et ont discuté, de manière approfondie, de l'avenir du GIEC, se focalisant sur les principales décisions portant sur:

- le point de savoir si le GIEC doit continuer;
- le point de savoir si le GIEC doit poursuivre l'élaboration de rapports généraux;
- le point de savoir si les rapports généraux doivent être complétés par des rapports spéciaux plus courts et plus focalisés sur des questions particulières intégrant la science, les effets exercés, les données économiques et les options politiques offertes, tels que mentionnés dans le Rapport de Synthèse;
- le point de savoir si le GIEC doit continuer à répondre aux besoins de la CCCC ou d'autres conventions environnementales (telles que la Convention sur la Diversité Biologique et la Convention sur la Lutte Contre la Désertification), à travers l'élaboration de papiers techniques, de rapports spéciaux ou de rapports sur les thèmes méthodologiques;
- le point de savoir quelle structure devrait avoir le groupe de travail; et
- le point de savoir quelles taille, structure et représentation géographique devrait avoir le Bureau du GIEC.

Les délégués se sont également penchés sur: les activités ayant rapport avec le thème l'utilisation des terres, des changements intervenus dans l'occupation des sols et de la foresterie(LULUCF); le budget; le rôle futur de la Cellule de Travail chargée des Inventaires

Nationaux de Gaz à Effet de Serre; le rapport de la Cellule de Travail chargée des Scénarios Climatiques et des Evaluations d'Impact; et la stratégie du GIEC en matière de Communication.

Le dernier jour de la réunion, les participants se sont accordés sur la stratégie devant encadrer la revue des principales décisions ayant trait au travail futur du GIEC, et ont accepté des propositions préconisant "l'élargissement" des activités de manière à produire un rapport technique sur les liens entre la diversité biologique et le changement climatique, et un rapport sur le développement durable et le changement climatique. La prochaine session plénière du GIEC se tiendra du 24 au 29 septembre 2001 à Londres, au Royaume-Uni.

BREF HISTORIQUE DU GIEC

Le Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution Climatique a été mis en place en 1988 par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). L'objectif du GIEC était l'évaluation des données scientifiques, techniques et socio-économiques pertinentes à la compréhension des risques associés aux changements climatiques induits par l'activité humaine. Le GIEC n'entreprendra pas de nouvelles recherches et ne se chargera pas du suivi des données ayant trait au climat, mais basera ses évaluations sur la littérature scientifique et technique publiée et étudiée par les pairs. Son Secrétariat sera localisé à Genève et ses effectifs seront pourvus par l'OMM et le PNUE.

DANS CE NUMERO

Bref Historique du GIEC	1
Compte Rendu de la Réunion	3
Programme de Travail de la Période Post-TRE	4
Questions Diverses et Clôture de la Session	10
A Suivre	10

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Lisa Schipper <lisa@iisd.org> et Malena Sell <malena@iisd.org>. Edition en Chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org> et Jonathon Hanks <jon@iisd.org>. Version Française: Mongi Gadhoum <mongi.gadhoum@enb.intl.tn>. Directeur des Services d'Information: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le Ministère Néerlandais des affaires Etrangères, le Gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), les Etats-Unis (à travers l'USAID), l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (SAEFL), le Département du Royaume-Uni chargé du Développement International (DFID) et la Commission Européenne (DG-ENV) et le Ministère Danois des Affaires Etrangères. Un soutien général a été accordé au *Bulletin* au titre de l'exercice 2001, par: les Ministères Allemands de l'Environnement (BMU) et de la Coopération pour le Développement (BMZ), les Ministères Autrichiens des Affaires Etrangères et de l'Environnement, les Ministères Norvégiens des Affaires Etrangères et de l'Environnement, les Ministères Finlandais des Affaires Etrangères et de l'Environnement, le Gouvernement Australien, les Ministères Suédois des Affaires Etrangères et de l'Environnement, le Ministère Français des Affaires Etrangères et le Ministère Japonais de l'Environnement (à travers L'Institut des Stratégies Environnemental IGES). Le *Bulletin* est joignable à <enb@iisd.org> et au tel: +1-212-644-0204; fax: +1-212-644-0206. L'IIDD peut être contacté par à <info@iisd.ca> et par courrier au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Les versions électroniques du *Bulletin* sont diffusées par courriel et sont disponibles à travers le serveur WWW Linkages à: <http://www.iisd.ca/>



Depuis son démarrage, le GIEC a élaboré une série de papiers techniques, de rapports spéciaux et d'études générales, mettant à disposition de la communauté internationale, des décideurs politiques et du grand public, des données scientifiques sur l'évolution climatique. Ces informations ont joué un rôle important dans les négociations de la Convention-Cadre sur le Changement Climatique (CCCC). La CCCC fut adoptée en 1992 et entra en vigueur en 1994. Elle trace le cadre politique générale du traitement du problème du changement climatique. La structure actuelle du GIEC englobe trois Groupes de Travail et une Cellule de Travail.

Le Groupe de Travail I traite des aspects scientifiques du système climatique et du changement climatique.

Le Groupe de Travail II traite des aspects scientifiques, techniques, environnementaux, économiques et sociaux de la vulnérabilité (sensibilité et adaptabilité) au changement climatique, et des conséquences (impacts) négatives et positives sur les systèmes écologiques, les secteurs socio-économiques et la santé humaine, l'accent étant placé sur les thèmes régionaux, sectoriels et inter-sectoriels.

Le Groupe de Travail III est chargé de l'étude des aspects scientifiques, techniques, environnementaux, économiques et sociaux de l'atténuation du changement climatique, ainsi que des aspects méthodologiques des thèmes transversaux.

La Cellule de Travail chargée des Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre gère le Programme des Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre.

Le Bureau actuel du GIEC fut établi en 1997, et un nouveau Bureau est susceptible d'être formé lors de la réunion du GIEC prévue en mars 2002. Le Bureau compte 30 membres représentant l'ensemble des cinq régions des Nations Unies.

LES PRINCIPAUX RAPPORTS DU GIEC: Le GIEC acheva sa première étude générale sur le changement climatique compilée dans le Premier Rapport d'Evaluation (PRE) en 1990, et son Second Rapport d'Evaluation (SRE) en 1995. En 1994, il travailla à l'élaboration des lignes directrices techniques devant encadrer l'évaluation des inventaires des gaz à effets de serre. Celles-ci ont été publiées en 1995 puis révisées en 1996. Le Protocole de Kyoto, en 1997, réaffirma la nécessité d'utiliser les Lignes Directrices Révisées du GIEC dans l'élaboration des inventaires nationaux des gaz à effet de serre effectués par les Parties signataires de la CCCC.

Le GIEC élaborera également des rapports spéciaux et des papiers techniques sur un certain nombre de sujets où une information et un avis scientifiques indépendants étaient jugés nécessaires. Il élaborera le Rapport Spécial sur l'utilisation des terres, les modifications intervenues dans l'occupation des sols et la foresterie (LULUCF), en 2000, à la demande de la CCCC.

TROISIEME RAPPORT D'EVALUATION: Le Troisième Rapport d'Evaluation (TRE) traite des dimensions scientifiques, techniques et socio-économiques des politiques adoptées en matière de changement climatique. Il concentre les conclusions auquel le Groupe est parvenu depuis 1995, accorde une attention particulière aux échelles régionale et mondiale, et intègre, dans la mesure du possible, la littérature autre que celle en langue Anglaise disponible dans ce domaine. L'élaboration du TRE a été guidée par le papier décisionnel qui avait été adopté par le Groupe à sa treizième Session Plénière. L'élaboration du TRE a été également guidée par les papiers produits sur les thèmes transversaux, tels que ceux concernant l'équité, les incertitudes et les méthodes de calcul des coûts, publiés à titre de matériaux de soutien du GIEC visant à assurer l'adoption d'une approche coordonnée sur ces questions, au sein de tous les groupes de travail.

Le TRE englobe une étude générale émanant des trois groupes de travail du GIEC, et un Rapport de Synthèse. Le Rapport de Synthèse, qui doit être encore complété, sera rédigé dans un style non technique destiné aux décideurs politiques. Un large éventail de questions politiques pertinentes identifiées par le GIEC en concertation avec les gouvernements et les Parties signataires de la CCCC, y sont abordées.

Chacun des groupes de travail a également produit un résumé pour les décideurs politiques, et une synthèse technique. Les études générales, les Rapports de Synthèse et les résumés destinés aux décideurs politiques ont fait l'objet d'une revue extensive par des pairs désignés parmi les experts et les délégués gouvernementaux.

ADOPTION DES PROCES VERBAUX DU TRE: Groupe de Travail I: Le Groupe de Travail I s'est réuni du 17 au 20 janvier 2001, à Shanghai, en Chine, pour parachever et adopter la partie du TRE dont il était chargé. Cent cinquante délégués issus d'une centaine de pays adoptèrent le rapport, "Changement Climatique 2001: la Base Scientifique" ainsi que le résumé élaboré pour les décideurs politiques. Le rapport, qui est fondé sur les travaux effectués par 123 auteurs et plus de 500 autres contributeurs, note qu'un "ensemble de plus en plus important d'observations donne l'image collective d'un réchauffement de la planète" et que le climat est en train d'évoluer de manière plus rapide que prévue dans le SRE.

Parmi les autres conclusions clés retenues dans le rapport: le fait que la majeure partie du réchauffement enregistré ces dernières 50 années est due aux activités humaines; que les modèles du changement climatique se sont améliorés; que les années 1990 ont formé la décennie la plus chaude du siècle; que la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère a augmenté de 31% depuis la moitié du dix-huitième siècle; que la température de la surface du globe est susceptible d'accroître de 1.4 à 5.8°C, entre 1990 et 2100, chiffres plus élevés que ceux projetés dans le SRE; que la concentration des vapeurs d'eau et des précipitations est susceptible de s'accroître, et que des précipitations plus intenses sont probables dans bon nombre de régions de moyennes et hautes latitudes de l'hémisphère nord; et que le niveau des mers est susceptible de s'élever de 0.09 à 0.88 mètre entre 1990 et 2100, chiffres légèrement moins élevés que ceux des prévisions du SRE.

Groupe de Travail II: Le Groupe de Travail II s'est réuni du 13 au 16 février 2001, à Genève, en Suisse, pour parachever et adopter la partie du TRE dont il a la charge. Plus de 160 délégués venus d'une centaine de pays approuvèrent le rapport, "Changement Climatique 2001: Impacts, Adaptation et Vulnérabilité," ainsi que le résumé élaboré pour les décideurs politiques. Le rapport entier avait été complété par les résultats des travaux de plus de 400 auteurs et autres contributeurs, faisant le point de la littérature scientifique ayant trait aux effets et à la vulnérabilité associés au changement climatique. Le rapport suggère que les évolutions projetées au cours du prochain siècle risquaient potentiellement de donner lieu à des modifications de grande échelle et probablement irréversibles du climat de la planète. Se focalisant sur une variété de sujets, le rapport considère les effets du changement climatique sur les ressources en eau, sur les écosystèmes terrestres et sur la santé humaine. Il traite également des préoccupations régionales, des vulnérabilités et des capacités d'adaptation.

Parmi les principales conclusions: l'anticipation d'un déclin de la productivité agricole, dans le futur, dans des régions étendues d'Asie et d'Afrique; des pénuries d'eau dans de nombreuses régions du monde; des sécheresses plus dures en Europe du sud; et, des dégâts plus importants dus aux tempêtes et à l'érosion côtière sur le littoral oriental des Etats-Unis.



La gamme des maladies infectieuses, comme la malaria, est susceptible de s'accroître. Les Petits Etats Insulaires seront plus gravement touchés, et les pays en développement rencontreront de grandes difficultés à s'adapter au changement climatique.

Groupe de Travail III: Le Groupe de Travail III s'est réuni à Accra, au Ghana, du 28 février au 3 mars 2001, pour parachever et adopter la partie du TRE dont il avait la charge. Plus de 140 délégués représentant 85 pays devaient y approuver le rapport, "Changement Climatique 2001: les Mesures d'Atténuation," ainsi que le résumé destiné aux décideurs politiques. Le rapport avait été préparé par près de 400 auteurs et autres contributeurs. Il fait le point des options offertes pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre en passant en revue: les technologies disponibles pour le contrôle des émissions; les mesures pouvant être prises dans les secteurs de l'industrie et de l'énergie pour promouvoir la transition vers un avenir énergétique plus propre; les contributions pouvant être apportées à travers la fixation du carbone par la foresterie et l'agriculture; les politiques visant à réaliser des réductions d'émission qui soient efficaces du point de vue et à caractère de "non regrets"; et les voies et moyens d'aplanir les obstacles politiques, culturels et institutionnels entravant les mesures d'atténuation.

Le rapport confirme l'existence de plusieurs solutions efficaces du point de vue coût, pour la limitation des émissions de gaz à effet de serre, malgré les obstacles souvent d'ordre institutionnel, comportemental et autres entravant leur mise en oeuvre. Le choix des sources d'énergie et l'investissement dans le secteur de l'énergie y sont mis en relief comme étant déterminants pour l'avenir du développement climatique. Le rapport note que d'avantage de progrès sont nécessaires mais que des changements technologiques en faveur d'une production énergétique plus rationnelle à l'égard du climat et d'une certaine réduction des gaz à effet de serre sont enregistrés comme intervenant de manière plus rapide que prévue, voilà cinq ans.

Le rapport souligne l'efficacité énergétique à l'utilisation en fin de chaîne comme étant une composante importante des efforts d'atténuation, dans la mesure où elle peut couvrir la moitié des réductions d'émission potentielles attendues entre 2010 et 2020. Les potentialités offertes par les options de ce qu'on appelle l'atténuation à caractère de "non regrets", dans lesquelles des émissions sont réduites et de l'argent est économisé, y sont également soulignées. Si la réduction de la pollution atmosphérique et d'autres avantages auxiliaires étaient pris en ligne de compte, les bénéfices seraient même plus importants. Toutefois, pour mener à bien les mesures d'atténuation, des changements socio-économiques et institutionnels sont requis et une volonté politique est nécessaire.

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Le Président du GIEC, Robert Watson, ouvrit la dix-septième session du Groupe le mercredi 4 avril au matin. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, l'orateur souligna l'importance de cette réunion et indiqua qu'on y procédera à l'approbation des actions entreprises par les trois Groupes de Travail du GIEC relatives aux Troisième Rapport d'Evaluation (TRE). Il nota que chacun des chapitres du TRE avait déjà été approuvé par chacun des Groupes de Travail respectifs. Il indiqua ensuite que la réunion abordera la question de l'avenir du GIEC. Il demanda aux participants de considérer en premier lieu, la question de savoir si un rôle futur doit être prévu pour le GIEC, et si oui, quels devront être les champ d'action et la structure du GIEC. Il introduisit le papier qu'il a rédigé sur ce thème et qui devrait servir de plate-forme à des discussions approfondies durant la réunion. Il indiqua que les participants auront à examiner le point de savoir si le GIEC répondait aux besoins de la Convention-Cadre sur les

Changements Climatique (CCCC) et d'autres entités agissant dans le domaine de l'environnement et du développement. Il nota ensuite que le Rapport de Synthèse préliminaire du TRE serait distribué au cours de la session. Il signala que ce dernier avait été envoyé aux gouvernements pour étude, qu'il était en train d'être traduit dans les six langues des Nations Unies, et qu'il devait être transmis, pour approbation, à la dix-huitième Session Plénière du GIEC, qui se tiendra à Londres, au Royaume Uni, en septembre 2001.

Godwin Obasi, Secrétaire Général de l'OMM, remercia le PNUE pour l'accueil de cette réunion. L'orateur retraça les accomplissements du GIEC à ce jour et présenta sa vision concernant le TRE. Il affirma que le TRE: était plus ferme dans l'attribution de la majeure partie du changement climatique aux activités humaines; attirait l'attention sur les tendances des variables climatiques, outre la température; notait que les écosystèmes et les systèmes mis en place par l'homme sont vulnérables au changement climatique, les populations pauvres étant celles qui seront probablement les plus touchées; démontrait que les politiques visant l'atténuation du changement climatique ont des synergies potentielles avec celles qui visent à promouvoir le développement durable et l'équité; et, notait que l'intervention de l'homme a une influence sur l'avenir climatique de la planète. Il appela à une action visant à relever les défis posés par le changement climatique et inscrite dans le cadre de la CCCC. Il nota l'importance de la collecte, de la diffusion, de l'échange et de l'archivage des informations relatives au climat mondial, et la nécessité de mettre à disposition des ressources adéquates pour inverser le déclin des réseaux d'observation et améliorer la modélisation en matière de climat. Au sujet du travail futur du GIEC, l'orateur suggéra que le Groupe doit envisager la conversion de sa Cellule chargée des Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre en un groupe de travail. Il assura le GIEC de l'appui de l'OMM.

Klaus Töpfer, Directeur Exécutif du PNUE, souhaita la bienvenue aux participants à Nairobi. Il félicita le GIEC pour son travail, et souligna l'importance de sa poursuite. Il mit en exergue la décision de la réunion du Conseil d'Administration du PNUE, tenue à Nairobi du 5 au 9 février 2001, qui encourage la continuation du soutien en faveur du GIEC et la participation d'autant d'experts que possible issus de pays en développement, et qui appelle le PNUE à diffuser les conclusions du TRE. Il rappela le principal message du Groupe de Travail I, à savoir, qu'une preuve nouvelle et solide est disponible, indiquant que le réchauffement enregistré pouvait être attribué aux activités humaines. Il nota que le Groupe de Travail II a indiqué pour sa part que des mesures d'adaptation soigneusement planifiées pouvaient réduire de manière significative les effets du changement climatique. Il souligna également que de cette façon, le GIEC ne travaille pas seulement à l'identification des problèmes, mais qu'il fournissait aussi des orientations susceptibles de mener à des solutions. Il affirma que le Groupe de Travail III a démontré l'importance de se focaliser sur les goulots en vue de les dépasser. Il conclut en souhaitant voir des avis scientifiques et non biaisés politiquement, constituer le résultat des travaux du GIEC.

Michael Zammit Cutajar, Secrétaire Exécutif de la CCCC, présenta sa dernière déclaration à la Plénière du GIEC. Il y souligna que les trois rapports d'évaluation et le rapport spécial représentait pour lui la "bible de la science climatique," et nota que le travail du GIEC suscitait l'espoir de voir tous les gouvernements reconnaître l'importance du changement climatique. Il donna un aperçu sur ses recommandations préconisant que les tâches futures du GIEC consistent: à maintien du rythme de publication des rapports d'évaluation, tous les cinq ans, et du format actuel des rapports; à s'assurer de l'intégration des études scientifiques dans les questions d'environnement et de développement et de



la coopération entre les conventions; et à explorer les voies et moyens de mieux communiquer les informations aux gouvernements et au grand public.

L'orateur confirma que la session de reprise de la Sixième Conférence des Parties de la CCCC (CdP-6) se déroulera du 16 au 27 juillet 2001. Il nota son espoir de voir le GIEC parvenir à identifier un indicateur scientifique rationnel du changement climatique capable d'être adopté immédiatement par l'opinion publique mondiale.

Renate Christ, Secrétaire adjoint du GIEC, au nom du Secrétariat du GIEC, remercia le PNUE pour l'accueil de cette réunion. Les participants devaient ensuite adopter l'ordre du jour annoté provisoire.

NDLR: Il est de la politique du *Bulletin des Négociations de la Terre* de ne pas mentionner nommément les auteurs des déclarations faites au cours des discussions informelles, lorsque requis.

ADOPTION DU RAPPORT PROVISOIRE DE LA SEIZIEME SESSION

Dans le cadre de cet article de l'ordre du jour, les participants commentèrent que le rapport ne reflétait pas l'étendue des discussions menées durant la seizième session Plénière du GIEC tenue à Montréal, au Canada. Ils notèrent que les termes de référence retenus pour la Cellule chargée des Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre et approuvés à la seizième session n'étaient que des termes de référence intérimaires, les finaux devant être discutés au cours de la présente dix-septième session. Le rapport provisoire fut ensuite adopté.

ACCEPTATION DES ACTIONS ENTREPRISES PAR LES GROUPE DE TRAVAIL DU GIEC, EN RAPPORT AVEC LE TRE

Les participants se penchèrent sur cet article de l'ordre du jour les mercredi 4 et jeudi 5 avril. Ils procédèrent à l'approbation des résumés destinés aux décideurs politiques (RDP) et prirent note des matériaux d'accompagnement, et notamment des Synthèses Techniques du Groupes de Travail et des listes de modifications textuelles pertinentes apportées au TRE, après l'adoption des RDP, aux fins de s'assurer de la compatibilité avec le contenu de ces mêmes RDP. Des copies imprimées de ces matériaux furent distribuées au cours de la réunion.

Le Coprésident du Groupe de Travail I, Yihui Ding, présenta un bref résumé décrivant l'état d'avancement des travaux concernant le rapport préparé par le groupe. L'orateur indiqua que le RDP et la déclaration qui le sous-tend avaient été approuvés à Shanghai, en Chine, durant la huitième session du Groupe de Travail, tenue du 17 au 20 janvier 2001. Il nota que les documents avaient englobé les commentaires reçus par les évaluateurs, et que ces commentaires avaient été soigneusement analysés et intégrés dans les documents révisés. Avant l'acceptation des documents par la Plénière, un participant, cherchant à éviter tout malentendu, requit l'insertion d'une explication claire dans le rapport, quant à la raison du décalage entre le changement de température en projection mentionné dans les conclusions de ce rapport et celui mentionné dans les conclusions des rapports précédents. Cette requête fut enregistrée dans les minutes de la réunion, étant donné qu'aucune modification ne pouvait être apportée au RDP adopté par le Groupe de Travail.

Le Coprésident du Groupe de Travail II, James McCarthy, présenta son rapport sur l'état d'avancement des travaux du groupe. L'orateur nota la participation de plus de 400 auteurs et évaluateurs dans la préparation du rapport. Il signala que les commentaires soumis par les gouvernements et les réviseurs ont été pris en considération lors de la réunion qui s'est déroulée à Genève, en Suisse, du 13 au 16 février 2001, et qu'ils se trouvaient reflétés dans la synthèse technique et dans le RDP. Les délégués s'accordèrent sur l'insertion, dans les minutes de la réunion, de deux notes traitant de questions omises dans le rapport.

La première stipule que "Petits Etats Insulaires" doit être remplacé par "Petits Etats Insulaires en Développement" pour mieux refléter le libellé utilisé dans le texte de la CCCC. La deuxième, stipule que "de nombreux délégués ont noté que le Groupe de Travail II n'a pas abordé la question du degré de concentration des gaz à effet de serre susceptible de causer des perturbations dangereuses d'origine anthropique au système climatique (but ultime de la CCCC)."

Le Coprésident du Groupe de Travail III, Ogunlade Davidson, présenta un rapport sur l'état d'avancement des travaux du groupe. L'orateur nota que le Groupe de Travail s'est réuni à Accra, au Ghana, du 28 février au 3 mars 2001 et a adopté la partie du TRE dont il avait la charge. La Plénière procéda ensuite à l'acceptation de l'action entreprise par les Groupes de Travail en rapport avec le TRE.

ETAT D'AVANCEMENT DU RAPPORT DE SYNTHESE

Le Président Watson rapporta que le Secrétariat du GIEC avait envoyé par courrier, le Rapport de Synthèse provisoire, aux gouvernements et aux experts, le 3 avril 2001. Le rapport sera également disponible sous forme de copies imprimées au cours de la réunion Plénière, et il est accessible aux gouvernements sur un site privé. L'équipe de rédaction du Rapport de Synthèse est composée de membres du Bureau du GIEC, des Principaux Auteurs chargés de la Coordination issus des Groupes de Travail, et de membres sélectionnés dans chacun de ces Groupes de Travail. Les commentaires doivent être retournés en Anglais dans huit semaines. Le RDP sera approuvé ligne par ligne et le Rapport de Synthèse sera adopté chapitre par chapitre à la dix-huitième session Plénière du GIEC, en septembre. La Plénière prit note de cet article de l'ordre du jour.

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA PERIODE POST-TRE

Les participants débattirent du programme de travail futur du GIEC tout au long des trois jours de la session. Le Groupe entama l'examen de cette question le mercredi 4 avril, dans l'après-midi. Dans son introduction, le Président Watson nota que le TRE était sur le point d'être achevé, et qu'il était temps d'aborder la question du programme de travail futur. L'orateur mit l'accent sur son papier consacré à ce thème, notant que le Conseil d'Administration du PNUE avait fortement endossé le GIEC, et affirma qu'un débat similaire était nécessaire au sein de l'OMM. Il donna un aperçu sur le cadre historique du GIEC et sur sa structure et ses activités actuelles. Il souligna qu'une partie des travaux du GIEC pouvait être considérée comme étant un travail d'évaluation des risques – notamment celui accomplie par les Groupes de Travail I et II – tandis que les travaux du Groupe de Travail III, ainsi que ceux ayant trait à la question d'adaptation, pouvaient être considérés comme étant un travail de gestion des risques. Il nota que le travail ayant trait à la gestion des risques encourait pour ainsi dire un risque d'être politisé, et appela à la prudence.

Au cours du débat général, les participants soulevèrent des questions sur: la longueur des documents; la transparence entre le travail du Bureau du GIEC et celui de la Plénière; le rôle et le champs d'action des groupes de travail; les liens entre le GIEC et les conventions environnementales; et l'importance d'encourager un plus grand nombre d'experts issus de pays en développement à participer dans le processus.

Au sujet de la continuation du GIEC, la majeure partie des participants exprimèrent leur appui à la poursuite du travail du GIEC, et nombre d'entre eux soulevèrent le point de savoir que cette décision incombait aux organisations fondatrices du GIEC, le PNUE et l'OMM. Certains délégués notèrent que le GIEC devait rester un organe technique objectif et indépendant. Un participant suggéra que le GIEC doit arrêter l'évaluation critique de ses propres activités.



Au sujet des orientations générales pour le futur, un participant souligna la nécessité de continuer à bâtir sur les points forts, en se basant sur l'expérience accumulée. L'intervenant indiqua aussi que le GIEC devait être l'initiateur d'une nouvelle action et d'une nouvelle recherche. Un autre délégué appela à la considération de l'opportunité d'une focalisation plus régionale dans le travail, comme dans le domaine de l'atténuation. Plusieurs participants attirèrent l'attention sur les questions de financement, notant qu'un budget solide est requis pour la poursuite des travaux du GIEC à leur niveau actuel. Au sujet de la nécessité de travaux plus focalisés, un participant mit en garde contre les prescriptions d'ordre politique. Il souligna que le GIEC devait poursuivre son travail quels que soient les événements dans le processus de la CCCC, et proposa que le GIEC lui-même puisse décider de son ordre du jour.

Plusieurs délégués notèrent le besoin de prendre pleinement en ligne de compte les résultats des recherches et la littérature provenant du Sud, et de faire davantage pour l'implication des pays en développement et de s'assurer de l'utilisation de la littérature disponibles dans les langues autres que l'Anglais. Les Coprésidents des Groupes de Travail expliquèrent qu'ils ont essayé d'impliquer des représentants de pays en développement et soulignèrent la nécessité de fournir davantage d'efforts par rapport à ce sujet.

Résumant le débat général, le Président Watson nota que toutes les interventions semblaient appuyer la continuation du GIEC. Il nota que l'amélioration dans la participation des pays en développement est une question opérationnelle qui mérite qu'on y accorde une attention particulière. Il mit en relief la mise à disposition d'une subvention de US\$7.5 millions, destinée à être utilisée par les scientifiques des pays en développement dans leurs travaux sur les effets, la vulnérabilité et l'adaptation. Il souligna par ailleurs l'impératif d'améliorer l'accès aux travaux de recherches disponibles en langues étrangères, et d'améliorer les voies et moyens de débusquer cette littérature.

Au sujet du besoin d'accroître la transparence des activités du Bureau, l'orateur suggéra la nécessité de distribuer l'ordre du jour en avance et les minutes, aussitôt qu'elles sont approuvées. Il nota que les vraies décisions sont prises par la Plénière et que le Bureau ne pouvait que faire des recommandations.

Les principales décisions ayant trait aux travaux futurs du GIEC: Le Président Watson introduisit les principales décisions ayant trait aux travaux futurs du GIEC et donna une idée sur sa vision propre, les concernant. Au sujet du point de savoir si le GIEC devait poursuivre l'élaboration d'études d'ordre général (Décision 1), il recommanda une réponse affirmative. Au sujet du point de savoir à quel fréquence ces études doivent être produites (Décision 2), il préconisa soit des intervalles de cinq ans soit à des intervalles plus longs, mais la question doit être discutée en plénière et avec la communauté des experts. Au sujet du point de savoir si les rapports d'évaluation généraux élaborés par les différents groupes de travail devaient ou non être échelonnés (Décision 3), il expliqua que les délais avaient besoin d'être suffisamment longs pour être profitables, indiquant que l'élaboration du Rapport de Synthèse n'en serait que plus difficile. Il plaida pour des rapports plus concis et plus focalisés (Décision 4). Au sujet du point de savoir si les rapports généraux devaient être complétés par des rapports spéciaux, tels que le Rapport de Synthèse (Décision 5), il appuya fortement l'idée d'avoir une série de rapports spéciaux focalisés. Au sujet de la manière de gérer et de procéder à l'approbation des papiers techniques, des rapports spéciaux et des rapports concernant les thèmes méthodologiques (Décision 6), il déclara qu'une série d'options devait être explorée. Au sujet du point de savoir si le GIEC devait élaborer des papiers et des rapports à la

requête de la CCCC et autres conventions environnementales (Décision 7), il indiqua que le GIEC doit être responsable à ces entités tant que les ressources financières sont mise à disposition et que le champ d'action est approprié, en fonction du jugement du Groupe. Au sujet du point de savoir si les procédures actuelles doivent s'appliquer à tous les rapports spéciaux ou s'il doit y avoir des exceptions permettant de répondre aux besoins à court termes des Parties signataires de la CCCC et du Protocole de Kyoto (Décision 8), il déclara que des décisions au cas par cas pouvaient être prises par le Groupe, pour une revue par les pairs d'un rapport spécial particulier, à un seul tour. Au sujet de la structure appropriée que doit revêtir le Groupe de Travail (Décision 9), il plaida en faveur de la structure actuelle, mais recommanda d'accorder une attention accrue aux thèmes transversaux et à la constitution d'un quatrième groupe de travail sur le travail méthodologique devant encadrer les inventaires. Au sujet de la taille appropriée, de la structure et de la représentation géographique au sein du Bureau du GIEC (Décision 10), il recommanda que la taille du Bureau demeure 30 membres, assortie de la représentation géographique actuelle. Il recommanda par ailleurs quatre groupes de travail avec des bureaux de sept membres et deux coprésidents issus l'un, d'un pays industrialisé, l'autre, d'un pays en développement ou d'un pays en transition économique.

Les participants entamèrent des discussions focalisées autour des décisions, le mercredi 4 avril, poursuivirent le débat une bonne partie de la journée du jeudi, et conclurent le vendredi.

Décision 1: Plusieurs participants notèrent que la décision concernant la continuation des rapports généraux et des rapports spéciaux pouvait être considérée comme étant une seule, que les deux types de rapports étaient nécessaires, et qu'un équilibre devait être maintenu entre les différents ensembles de rapports. Un délégué souligna que les RDP étaient trop longs, et que les synthèses techniques n'étaient pas indispensables. Un autre délégué nota que les nouvelles technologies, comme le CD-ROM, doivent être utilisées dans la diffusion des matériaux produits par le GIEC, et en particulier, des études générales. Les participants s'accordèrent pour dire que les rapports du GIEC doivent se poursuivre, même si, le sentiment général est que ces derniers gagneraient à être plus exhaustifs et en même temps plus focalisés, donc plus courts.

Décision 2: Au sujet des intervalles entre les études exhaustives, quelques pays se déclarèrent d'intervalles plus longs pour avoir plus de nouvelles informations à insérer. Un délégué suggéra des intervalles de 10 ans assortis de mises à jour quinquennales. D'autres participants plaidèrent pour le maintien du cycle quinquennal, notant que la recherche est en train d'être menée à un rythme accéléré. Un participant souhaite voir retenu un intervalle inférieur à cinq ans.

Plusieurs participants notèrent le sentiment de fatigue qui règne dans les rangs des scientifiques concernant le nombre des rapports et le calendrier de la prochaine évaluation. Soulignant que la fourniture d'un produit de haut de gamme doit être assurée, un délégué déclara qu'une nouvelle étude ne devrait intervenir que s'il y a quelque chose de nouveau à rapporter, et suggéra que les scientifiques doivent être consultés au sujet du calendrier à observer. Le Président Watson suggéra que le calendrier doit être en partie déterminé en fonction de quantité des nouveaux matériaux devant apparaître dans le futur proche, mais également par le nouveau Bureau.

Décision 3: La question de savoir si les groupes de travail doivent être échelonnés est un point devant être décidé par le nouveau Bureau.

Décision 4: Plusieurs participants plaidèrent en faveur de rapports et des RDP plus courts. Le Président Watson déclara que ce point doit être déterminé par le nouveau Bureau.



Décision 5: Les participants soulignèrent que les incertitudes identifiées lors de la préparation des rapports d'évaluation pouvaient être traitées dans des rapports spéciaux focalisés. Des délégués suggèrent que les rapports spéciaux pouvaient traiter de questions importantes de sorte que les rapports d'évaluation puissent être plus courts. Un participant nota que non seulement les papiers techniques sont indispensables, mais que les lignes directrices et les rapports méthodologiques sont également nécessaires.

Décision 6: Au sujet de la gestion et du processus d'approbation des rapports spéciaux, plusieurs délégués préférèrent l'option la plus fréquemment utilisée à ce jour, qui implique les rapports assignés aux coprésidents du groupe de travail le plus approprié et aux Unités de Soutien Technique associées, avec approbation lors de la session plénière du groupe de travail. Un participant suggéra de faire meilleur usage du Rapport de Synthèse dans l'objectif de focaliser les travaux menés dans les groupes de travail, et d'identifier les aspects devant être couverts par les rapports spéciaux. Les participants débattirent du rôle des coprésidents des groupes de travail et des vice-présidents du GIEC dans la gestion des rapports spéciaux. Des réserves furent exprimées concernant le panier de travail réservé à ces postes particuliers.

Les participants s'interrogèrent sur le point de savoir comment appréhender les thèmes transversaux qui ne correspondent pas clairement à l'un des groupes de travail disponibles.

Le Président Watson nota une légère variation des points de vue, mais reconnut que beaucoup appuient l'idée que la procédure normale impliquera l'utilisation des coprésidents disponibles avec les Unités de Soutien Technique, en particulier lorsque associé avec le sujet du groupe de travail. Il fut suggéré que si les thèmes ont un caractère transversal, et sont assortis de contributions de toutes les parties, alors un vice-président particulier assorti d'un appui soit d'une Unité de Soutien Technique soit d'arrangements spéciaux déterminés au cas par cas, doit être prévu. Le Président Watson nota que la majeure partie des délégués sont d'avis qu'aucun changement ne doit intervenir dans le règlement intérieur en vigueur, mais qu'un additif sur le processus d'acceptation du travail méthodologique doit être inséré. L'orateur suggéra que le bureau de la cellule de travail doit élaborer un papier sur les options offertes dans ce domaine. Il appuya également l'idée d'insérer un additif concernant l'interface entre le Bureau et le Groupe.

Décision 7: Le fait que le GIEC ait été requis d'élaborer un papier technique pour une convention autre que la CCCC fut considéré pour signaler le succès du GIEC, mais aussi pour donner au GIEC, un défi à relever. Les requêtes émanant de la CCCC pour la conduite de travaux furent appuyées, mais certains délégués notèrent que ces requêtes émanant d'autres organes ne doivent être satisfaites que si la focalisation restait sur le changement climatique, bien qu'il y ait accord général que des interconnexions distinctes existent entre les diverses conventions environnementales. Plusieurs délégués soulignèrent l'importance de fixer les priorités générales. Un participant déclara que le GIEC doit pouvoir décider de ses propres priorités quant aux liens sur lesquels il faut se focaliser, et ne pas dépendre des requêtes émanant des différends organes.

Plusieurs pays notèrent que les synergies et les complémentarités devaient être explorées davantage, reconnaissant toutefois que le financement posait problème. Les délégués devaient également faire part de certaines réserves concernant le fait que tout travail conjoint avec une autre convention ou un autre organe doit être accompli avec l'idée que le GIEC se conforme aux règles approuvées de ces derniers.

Un participant souligna que le travail requit par les différends organes doit être soigneusement défini et que l'effort doit être conjoint et impliquer les deux organes à la fois. Un autre participant rappela que

les efforts du GIEC reposaient sur des contributions volontaires et suggéra que les scientifiques risquaient d'être fatigués si les requêtes étaient trop nombreuses.

Décision 8: Au sujet du point de savoir si les procédures actuelles devaient s'appliquer à tous les rapports spéciaux ou si des exceptions devaient être prévues pour répondre aux besoins à court terme des Parties signataires de la CCCC et du Protocole de Kyoto, un délégué déclara que les règles pourraient avoir besoin d'être reconsidérées du point de vue des lignes directrices méthodologiques, surtout, si la Cellule chargée des Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre devient un nouveau groupe de travail. Quelques délégués déclarèrent que les procédures en vigueur n'avaient pas besoin d'être révisées et que des procédures additionnelles devaient être insérées là où elles ne sont pas disponibles. Les participants s'accordèrent pour dire que l'altération du processus de revue aux deux-tiers n'étaient pas souhaitable, soulignant qu'il en allait de la crédibilité du GIEC. Le Président Watson nota que le processus d'approbation des inventories n'était pas encore tout à fait clair, ajoutant que le plan à retenir pour le travail de clarification doit comporter un additif consacré aux lignes directrices devant régir la méthodologie à suivre.

Décision 9: S'agissant de la structure que devraient revêtir les trois groupes de travail, un délégué déclara que leurs travaux gagneraient à être davantage intégrés et que des enseignements pouvaient être tirés des travaux menés sur les thèmes transversaux dans le cadre du TRE. Les participants soulevèrent également la question du traitement des interactions entre les groupes de travail. Plusieurs participants firent part de leur souhait de voir le nombre de vice-présidents maintenu, et suggèrent l'insertion de responsabilités concrètes dans leurs rôles, pour en faire par exemple des éléments leaders pour les rapports spéciaux, accomplissant le travail budgétaire ou couvrant le travail de communication. Il fut par ailleurs suggéré que les aspects économiques du Groupe de Travail II, et les aspects techniques du Groupe de Travail III soient renforcés.

Un soutien général fut exprimé en faveur de la mise en place d'un quatrième groupe de travail sur les inventaires des gaz à effet de serre, même si accompagné de diverses réserves concernant le caractère que doivent revêtir les travaux de ce groupe. Un participant appela à des procédures transparentes et nota que la conversion de la Cellule de Travail en un groupe de travail viendrait renforcer cette transparence souhaitée. Les réserves exprimées concernant le quatrième groupe de travail proposé portaient sur l'importance d'éviter l'instauration d'un groupe dont la vocation serait de prescrire des politiques à suivre et qui par conséquent serait focalisé sur les demandes faites par la CCCC. On encouragea également la nécessité de s'assurer de la transparence et de la neutralité politique au sein de ce groupe de travail.

Décision 10: De nombreux délégués exprimèrent leur appui en faveur de la continuation de la structure actuelle du Bureau. Quelques participants appelèrent à davantage de transparence dans la sélection des membres du Bureau. Notant que la composition actuelle était fondée sur la représentation régionale, un participant demanda si les membres du Bureau se concertaient vraiment avec leurs bases, et suggéra que ce serait là la seule manière pour tous les délégués de se sentir partie prenante dans les actions entreprises par le Bureau. Les participants firent part de points de vue divergents, quant à la taille du Bureau, allant de suggestions appelant à l'élargir, à des suggestions de réduire le nombre de ses membres, en passant par des appels préconisant une base d'adhésion rotative. Des participants mirent en relief la nécessité d'un équilibre régional au sein des bureaux des différents groupes de travail.



Conclusion: En guise de conclusion, le Président Watson résuma les vues exprimées par les participants. Au sujet de la question de savoir si le GIEC devait se poursuivre, l'orateur indiqua que l'accord était unanime, même si quelques participants ont affirmé que cette décision n'était pas du ressort du Groupe et qu'elle revenait aux organes fondateurs, le PNUE et l'OMM. Au sujet de la question de savoir si le GIEC devait continuer à élaborer des rapports exhaustifs, un accord général s'est dégagé, certains délégués ayant toutefois exprimé le souhait de tenter de parvenir à des rapports plus focalisés et plus courts. La question des rapports spéciaux a été unanimement soutenue, au même titre que celle appelant à la prise en charge des requêtes émanant de la CCCC, pour de tels travaux. Des réserves et des divergences ont été, cependant, exprimées concernant les requêtes émanant d'autres conventions et d'autres organes. Au sujet de la question de savoir si un quatrième groupe de travail devait oui ou non être établi pour traiter les questions ayant trait aux inventaires, les participants ont articulé des vues favorables en général, mais certains ont fait part de leurs réserves et plusieurs autres ont noté que le moment n'était pas encore venu pour la prise d'une décision sur ce point. Les participants se sont accordés pour dire qu'il est nécessaire de déterminer la structure de l'organe focalisé sur les inventaires en vue de s'assurer de sa transparence et de sa crédibilité, et de décider du processus d'approbation à instituer au sein de cet organe. S'agissant de la composition du Bureau, les délégués sont d'avis que l'équilibre régional doit être maintenu.

Hormis certaines réserves exprimées, les participants, dans leur majeure partie, s'accordent pour dire que la taille actuelle du Bureau est satisfaisante.

Notant l'existence d'un accord général sur l'ensemble des principaux thèmes du papier, le Président Watson accepta de récrire son papier sur le programme de travail futur du GIEC, sur la base du résultat des discussions. Il le ferait circuler ensuite pour les commentaires, durant quatre semaines, après quoi il s'attellera à l'élaboration d'une troisième version, sur la base des commentaires qui lui seraient parvenus. Tous les délégués recevront cette troisième version avant la réunion du GIEC prévue en septembre 2001.

Considération de la requête appelant à l'élaboration d'un papier technique sur les interconnexions entre le changement climatique et la diversité biologique: Ce point de l'ordre du jour fut abordé le mercredi 4 avril. Le Président Watson mit en exergue l'invitation émanant de la sixième réunion de l'Organe Subsidaire de Conseil Scientifique, Technique et Technologique (SBSTTA-6) de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), tenue à Montréal, au Canada, du 12 au 16 mars 2001, appelant le GIEC à apporter sa contribution dans l'étude des interconnexions entre la diversité biologique et le changement climatique, en élaborant un papier technique et en procédant à l'identification des experts idoines. L'orateur nota que le GIEC a traité de ces sujets dans son Rapport Spécial sur le thème de LULUCF, ainsi que dans d'autres documents, et que ce processus serait conjoint mais conforme aux procédures du GIEC. Il indiqua que le papier technique serait probablement achevé dans un an, un an et demi, mais le GIEC pourrait envisager un rapport spécial plus étendu.

Alors que les participants étaient, en général, d'accord sur l'existence d'interconnexions entre bon nombre de conventions et d'organes environnementaux, différents points de vue furent exprimés quant aux voies et moyens de procéder en réponse à la requête. Plusieurs délégués réagirent favorablement, faisant état des liens étroits qui unissent les deux conventions et de la quantité d'informations désormais disponibles dans le TRE et dans le rapport sur LULUCF. Un délégué appela à l'élaboration d'un papier sur les possibilités offertes et à une

décision finale en septembre prochain. Un autre fit remarquer qu'il est important pour le GIEC de prendre la mesure de l'opportunité d'établir un agenda plutôt que de risquer de voir d'autres organes similaires créés pour le traiter des liens entre le changement climatique et divers thèmes. Un délégué exprima son appui en faveur d'un papier technique court, à émettre rapidement, sur la base du Rapport Spécial sur le thème de LULUCF et du TRE.

Quelques délégués soulignèrent que le travail requis par la CCCC doit avoir priorité, et insistèrent sur le manque de ressources. D'autres souhaitèrent voir la question considérée comme faisant partie de la liste des options offertes pour les travaux futurs du GIEC. Un participant proposa que cette requête soit débattue au sein du SBSTA ou de la CdP de la CCCC, et mit en garde contre un éventuel étayage politique à la base d'une telle requête et contre toute tentation de transformer le rapport en une prescription listant les politiques à suivre. D'autres délégués désapprouvèrent ce point, et le Président indiqua que le papier doit avoir une base scientifique neutre pour pouvoir servir de plate-forme à l'établissement d'une coopération entre les domaines du changement climatique et de la diversité biologique.

Les délégués soulignèrent la nécessité de maintenir le règlement intérieur du GIEC au moment de la prise en charge des requêtes. Certains affirmèrent que démontrer aux décideurs politiques, les liens entre le changement climatique et la biodiversité, viendra signaler l'importance des mesures d'atténuation devant être prises dans le domaine du changement climatique. Les réserves exprimées portèrent sur les points de savoir si l'échelle retenue dans l'étude des écosystèmes était compatible avec celle des études du changement climatique, et si le traitement d'une telle requête ne risquait pas de contribuer à une politisation du rôle du GIEC. Des participants insistèrent sur le besoin d'avoir un plan d'action permettant d'identifier les priorités.

Quelques délégués indiquèrent que le SRE, le TRE et les Rapports Spéciaux déjà élaborés par le GIEC contenaient une information adéquate sur les liens entre le changement climatique et la biodiversité permettant de traiter la requête, mais le Coprésident du Groupe de Travail II, James McCarthy, fit remarquer que les renseignements fournis dans ces rapports étaient tout de même limités. Le Président du GIEC, Watson, souligna que le travail requis pour répondre à la requête est mineur, et suggéra que les participants s'entendent sur un papier délimitant le champ d'action. Le papier viendrait indiquer les sources à partir desquelles l'information doit être tirée, et présenter la liste des principaux auteurs recommandés et des principaux coordinateurs. L'orateur ajouta que le papier sera abordé à la prochaine réunion Plénière du GIEC.

Programme de Travail et Budget du GIEC pour l'exercice 2002-2004: Leo Meyer, Coprésident de la Cellule de Travail chargée des Finances, introduisit le point de l'ordre du jour consacré au budget, le vendredi 6 avril. Il nota que la situation budgétaire actuelle était stable et qu'un pays s'est engagé à accroître de manière substantielle ses contributions. Il mentionna que l'OMM a soumis une analyse sur la question financière du GIEC, suggérant le train de mesures à prendre pour l'amélioration des rapports financier et de la transparence. Il attira l'attention sur les coûts élevés de l'envoi postal des colis et du courrier. Il nota que le budget proposé au titre de l'exercice 2002 était encore sous sa forme provisoire et qu'il n'y avait aucun chiffre définitif pour la période post-TRE, était donné que le programme de travail n'était pas encore bouclé. Dans le débat qui suivit, on évoqua la nécessité de s'assurer que le GIEC se maintienne sur une assise financière rationnelle, et l'impératif d'étendre la plate-forme budgétaire fut souligné, en prévision d'un changement probable de la situation du



financement dans le futur. Quelques participants firent part de leurs réserves concernant les incertitudes caractérisant le financement à venir.

La Cellule de Travail chargée des Scénarios Climatologiques et des Evaluations d'Impact: Ce point de l'ordre du jour fut examiné au cours de la matinée du vendredi 6 avril. Le Président Watson introduisit le rapport de la Cellule de Travail chargée des Scénarios Climatologiques et des Evaluations d'Impact. La Cellule avait été établie pour faciliter la coopération et pour promouvoir la collaboration entre les communautés chargées de la modélisation climatique et de l'étude des effets. Parmi les accomplissements de la Cellule de Travail: l'entretien du Centre de Diffusion des Données du GIEC géré par l'Unité de Recherche Climatique, au Royaume-Uni, et le Deutsches

Klimarechenzentrum, en Allemagne; la mise à disposition de matériaux d'orientation concernant l'utilisation des données fournies dans le cadre des scénarios pour l'évaluation des effets escomptés et des mesures d'adaptation; et la publication des inventaires. Le Président Watson donna un aperçu sur les prochaines étapes de la Cellule de Travail, à savoir:

- la considération d'un choix de scénarios reflétant l'opération de diverses stratégies d'atténuation;
- l'élaboration d'une synthèse des connaissances disponibles concernant les résultats des modèles de circulation généraux entre l'atmosphère et les océans (AOGCM) et leur mise à disposition des chercheurs en matière d'impacts, de manière à ce que les études soient plus représentatives de la gamme complète des possibilités climatiques futures;
- l'amélioration des études comparatives entre les modèles régionaux, pour s'assurer de la faisabilité de l'objectif des études du GIEC de dimension régionale;
- l'établissement de liens avec d'autres organisations, pour l'élaboration de programmes de formation concernant l'utilisation des scénarios en matière d'évaluation des effets climatiques; et
- la facilitation d'une mise à jour régulière du Centre de Diffusion des Données du GIEC, des matériaux d'orientation concernant l'utilisation des scénarios et, des inventaires et des études AOGCM, des modèles régionaux, et des évaluations d'impacts.

Un délégué souligna que le GIEC se devait de reconnaître l'importance des données climatiques qui doivent être solides, fiables, homogènes et assez fournies pour permettre l'élaboration des scénarios.

LULUCF dans les Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre, y compris les Termes de Référence de la Cellule de Travail en charge: Cet article de l'ordre du jour fut examiné le vendredi 6 avril. Le Président Watson introduisit le projet de décision concernant la manière d'avancer sur le thème de LULUCF, dans le contexte des inventaires nationaux des gaz à effet de serre, produits par le bureau de la Cellule de Travail chargée des Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre. Après l'introduction de quelques modifications textuelles mineures, les délégués acceptèrent le texte de la décision qui:

- note la requête précédente de l'Organe Subsidaire de Conseil Scientifique et Technologique (SBSTA) de la CCCC adressée au GIEC concernant l'état d'avancement des activités ayant trait à l'orientation en matière de bonnes pratiques et aux incertitudes posées en matière de gestion dans le secteur LULUCF des inventaires nationaux des gaz à effet de serre;
- note que le rapport actuel concernant les Directives en matière de Bonnes Pratiques et les Incertitudes dans la Gestion des Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre couvre tout les secteurs, sauf celui de LULUCF;
- décide de poursuivre le travail d'élaboration des directives visant à satisfaire les exigences des rapports d'inventaire devant être

observées par les Parties dans le cadre de la CCCC pour le domaine de LULUCF;

- note que le GIEC prendra en ligne de compte les directives éventuelles émanant de la Conférence des Parties de la CCCC;
- requiert du bureau de la Cellule de Travail, l'organisation du calendrier des travaux; et,
- décide de considérer le programme de travail proposé, à la dix-huitième session du GIEC.

Au sujet des termes de référence de la Cellule de Travail chargée des Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre, le Président Watson suggéra que cette dernière procède à l'élaboration d'un papier concis traitant, entre autres, des diverses options disponibles permettant de répondre à la question de savoir si la Cellule doit être convertie en un nouveau groupe de travail ou si elle doit rester telle quelle; le point de savoir quelle structure doit revêtir le groupe de travail ou la cellule de travail; le point de savoir quelle doit être la focalisation de l'un ou l'autre; et le point de savoir quelle relation doit être établie entre ce groupe de travail ou cette cellule de travail et les autres groupes de travail disponibles, et le GIEC, d'une manière plus générale.

La Stratégie de Communication du GIEC: Ce point de l'ordre du jour fut examiné en fin de journée, le jeudi 5 avril. Rajendra Pachauri, Président du Groupe Spécial sur la Stratégie en matière de Communication, présenta un exposé sur le développement et l'utilisation du site du GIEC sur la toile, notant le nombre de plus en plus important de visites enregistrées. L'orateur parla des séminaires et autres ateliers organisés et appela à la poursuite des efforts de communication aux fins de diffuser l'information concernant les accomplissements du GIEC.

Un délégué souhaite voir les matériaux disponibles sur le site web du GIEC, et en particulier, les RDP du TRE, traduits dans toutes les langues des Nations Unies.

Délimitation du champ d'action du rapport spécial concernant les principales interactions entre le changement climatique et le développement durable: Jeudi 5 avril, dans la soirée, une proposition fut introduite, préconisant l'élaboration d'un rapport spécial traitant des principaux liens existant entre le changement climatique et le développement durable, de même qu'une proposition appelant à une délimitation du champ d'action / réunion d'experts consacrée à la préparation du terrain pour un tel rapport. Ce dernier viendrait, entre autres, préciser les critères du développement durable par rapport au changement climatique, et considérer les effets sur la pauvreté et sur l'équité, ainsi que les implications exercées sur une base régionale.

Le débat autour de la proposition eut lieu au cours de la matinée du vendredi 6 avril. Le Président Watson demanda aux participants de présenter leurs commentaires concernant le point de savoir si le GIEC doit approuver la tenue d'une réunion consacrée à la délimitation de la portée de ce rapport avant sa dix-huitième session prévue en septembre prochain, au cours de laquelle la décision concernant l'élaboration de ce rapport pourrait être prise.

Plusieurs délégués exprimèrent leur appui en faveur du rapport spécial proposé et d'une réunion consacrée à la délimitation de sa portée. Quelques-uns parmi eux soulignèrent que les questions de développement durable et d'équité n'étaient pas traitées de manière suffisamment exhaustive dans le TRE, et accueillirent favorablement l'idée d'efforts additionnels en faveur de ces sujets. Ils soulignèrent aussi que le changement climatique et le développement durable avaient besoin d'être intégrés dans les politiques nationales, et que ce point pouvait être soutenu dans le rapport spécial proposé. Un certain nombre de délégués notèrent qu'une focalisation sur le développement durable serait opportune, compte tenu de la tenue prochaine du Sommet Mondial du Développement Durable, à Johannesburg, en



Afrique du Sud, en 2002. Un délégué appela à une focalisation sur les aspects sociaux du développement durable, et mit en garde contre le risque de rendre ce rapport empreint de connotations politiques, soulignant la nécessité d'en respecter le caractère scientifique. Quelques délégués mirent l'accent sur l'impératif d'inclure dans le processus des représentants de toutes les régions géographiques. Un participant nota que, nonobstant le nombre de travaux en cours sur le développement durable, la focalisation y est, en général, loin d'être sur le rapport avec le changement climatique.

Certains délégués firent part de leurs réserves concernant le fait que cette question soit abordée avant l'examen du programme de travail et des priorités du GIEC. D'autres participants mirent en garde contre le risque de voir le rapport proposé avoir un champ d'action trop étendu et plaidèrent pour une approche focalisée. Plusieurs intervenants attirèrent l'attention sur les exigences financières, et requièrent un certain délai pour la tenue de consultations nationales.

Notant que la majorité des délégués étaient favorable à la tenue d'une réunion consacrée à la délimitation du champ d'action du rapport spécial, le Président Watson proposa de faire avancer le travail concernant ce point et d'élaborer un papier renfermant les différentes options devant être mises à la disposition des membres du GIEC, quatre semaines avant la session de septembre. La focalisation serait sur la dimension environnementale et non sur la dimension politique de la question, et le travail doit être assorti d'une étude sur les travaux similaires en cours. Un calendrier et une étude des implications budgétaires doivent être également prévus, et la réunion doit s'assurer d'une bonne représentation régionale. Le Groupe approuva cette proposition.

Les principaux domaines prioritaires des futurs travaux du GIEC: Un débat d'une heure et demie fut tenu sur ce sujet, le vendredi 6 avril. Le Président Watson requit des participants le présenter les principaux domaines devant constituer les priorités des travaux futurs du GIEC, soulignant que ces domaines doivent compter parmi ceux dans lesquels le GIEC serait en mesure de stimuler la recherche au sein de la communauté académique, compte tenu du fait qu'il ne mène pas lui-même des recherches. L'orateur suggéra que ces éléments critiques étaient susceptibles de devenir autant de composantes cruciales pour la prochaine évaluation exhaustive, ou l'objet de rapports spéciaux à venir. Les délégués suggérèrent que le GIEC traite des questions / tâches suivantes:

- une étude économique des dégâts découlant du changement climatique et du coût des mesures nécessaires à leur prévention;
- la détermination du degré à partir duquel les niveaux de concentration des gaz à effet de serre deviennent "dangereux";
- la détermination des éléments importants et des seuils critiques du système climatique;
- la commande d'une recherche sur le cycle de vie du carbone, et notamment les rôles négatifs et positifs du dioxyde de carbone dans la biosphère et dans le système climatique;
- l'étude de la corrélation entre les données théoriques et celles expérimentales relatives à la surface du globe;
- l'étude des liens entre le changement climatique et le développement durable et la biodiversité;
- l'étude des phénomènes climatiques de courte portée et des liens potentiels avec le changement climatique;
- l'examen des liens entre le changement climatique et les manifestations météorologiques extrêmes, comme El Niño, les moussons et les cyclones tropicaux;
- l'étude comparative du coût de l'action par rapport à celui de l'inaction;
- la documentation des événements liés au changement climatique et des effets prouvés à ce jour ainsi que de la détection des évolutions climatiques;

- l'élaboration de méthodologies pour la détermination des scénarios probables en matière d'émission et l'évaluation économique de ces scénarios;
- l'élaboration d'études de vulnérabilité et d'adaptation et l'identification des stratégies d'adaptation;
- une focalisation sur les implications au niveau régional et l'amélioration de la sensibilité des modèles climatiques au niveau régional;
- l'étude de l'impact des mesures d'atténuation sur les pays en développement et du coût de ces mesures d'atténuation; et
- l'examen des exigences en matière d'information et des possibilités d'harmoniser les données, en particulier celles provenant et utilisées dans le Sud.

Le Président Watson indiqua qu'il procédera à l'élaboration d'une synthèse des éléments et à leur rattachement à ce qui avait été présenté par rapport à ces questions dans le TRE et dans le Rapport de Synthèse. Les résultats seraient soumis aux participants pour commentaires, pendant quatre semaines.

L'Interaction entre le GIEC et la CCCC: Présentant un rapport sur les conclusions de la session du groupe de Travail conjoint GIEC/CCCC, le Président Watson nota que plusieurs questions présentant un intérêt pour le GIEC ont été identifiées dont certaines nécessitent des contributions de la part des membres.

Ces questions englobent: le fait que les Secrétariats de la CCCC et de la CDB aient formé une liaison pour travailler en étroite collaboration sur les thèses interconnectés; le fait que la CCCC ait requis du Groupe de Travail II, la nomination d'un certain nombre d'experts qui seront invités à prendre part à un atelier sur les effets exercés et les mesures d'adaptation; et le fait que la CCCC ait requis de certains experts, leur participation dans un atelier sur la Proposition Brésilienne préconisant des objectifs différenciés en matière de réduction d'émissions, calculés en fonction de l'impact des émissions historiques des Parties sur l'élévation de la température. Une délégation demanda si les produits publiés du TRE seraient disponibles avant la session de reprise de la CdP-6 de la CCCC, et le Président Watson

Confirma qu'ils le seront vraisemblablement, tout comme les SDP et les Synthèses Techniques, qui seront diffusées dans toutes les langues des Nations Unies.

Le Président Watson nota que le GIEC a été requis de présenter un bref exposé au début de la session de reprise de la CdP-6, et qu'il organisera des manifestations, en marge de cette conférence, sur les principales conclusions du TRE. Le GIEC présentera un exposé formel sur le Rapport de Synthèse au cours de la session du SBSTA, à la CdP-7.

LES THEMES AUTRES QUE CELUI DU RAPPORT DE SYNTHÈSE, AYANT TRAIT À LA DIX-HUITIÈME SESSION

Ce point de l'ordre du jour fut abordé brièvement dans l'après-midi du vendredi 6 avril. Les participants examinèrent les voies et moyens de traiter de différentes autres questions au cours de la prochaine dix-huitième session, consacrée à l'approbation et à l'adoption du Rapport de Synthèse. Plusieurs délégués commentèrent qu'il n'y aura pas assez de temps, durant les six jours prévus de la réunion, pour parvenir à conclure les décisions clés qui ont été examinées durant la présente session, et pour procéder à l'approbation du papier concernant la requête émanant de la CDB appelant à l'élaboration d'un papier technique sur les liens entre la diversité biologique et le changement climatique. Parmi d'autres points nécessitant d'être abordés: un papier portant sur le rôle futur de la Cellule de Travail chargée des Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre, le budget, et les activités prévues dans le cadre de LULUCF.



QUESTIONS DIVERSES ET CLOTURE DE LA SESSION

Au cours de la séance Plénière de l'après-midi du vendredi 6 avril, le représentant du Secrétariat de la Convention sur l'Ozone présenta des exemples probants en matière de coopération entre le groupe chargé des études scientifiques concernant l'ozone et le GIEC, et encouragea la poursuite de cette collaboration.

Le Président Watson introduisit l'Evaluation Ecosystémique du Millénaire prévue en soutien des conventions sur la diversité biologique, sur la lutte contre la désertification et celle de Ramsar sur les Zones Humides. Il précisa que l'Evaluation serait lancée vers la mi-avril 2001. Il indiqua qu'il tiendra les membres du GIEC informés des développements qui surviendraient dans ce programme, et souligna que des liens existaient entre ce programme et le travail du GIEC.

En conclusion, le Président Watson passa en revue les actions de suivi de la réunion du GIEC, nota les dates et lieu de la dix-huitième session, et déclara attendre avec impatience les suggestions concernant la dix-neuvième session. Il nota que le procès verbal de la dix-septième session serait approuvé à la réunion de septembre prochain. Remerciant les participants, il clôtura la réunion à 16h45.

A SUIVRE

CONFERENCE SUR L'EQUITE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DE LA PLANETE: Cette conférence internationale aura lieu les 17 et 18 avril 2001, à Washington, DC. Elle est organisée par le Pew Center on Global Climate Change. La réunion examinera les actions "justes et raisonnables" devant être entreprises par tous les pays dans le cadre du traitement du changement climatique, ainsi que la manière dont les questions de compétitivité, de croissance économique et d'éthiques ont un rapport avec ce débat. Pour de plus amples renseignements, contacter: Christie Jorge Santelises; tel: +1-703-516-4146; fax: +1-703-841-1422; e-mail: jorgec@pewclimate.org; Internet: <http://www.pewclimate.org/events>

SECOND SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LA COMBINAISON CHALEUR/ ENERGIE ELECRIQUE: Cette réunion se tiendra les 9 et 10 mai 2001, à Amsterdam, aux Pays-Bas. Pour plus d'informations, contacter: Quirine Boellaard, tel: +31-20-549-1212; e-mail: q.heerkens@rai.nl; Internet: <http://www.2ndCHPSymposium.com>

LES MECANISMES DE KYOTO: LES OPPORTUNITES EMERGEANTES: Ce forum prévu les 10 et 11 mai 2001, à Hong Kong, examinera les opportunités offertes pour le monde des affaires et les risques posés à l'entreprise à l'heure où les pays avancent vers un accord final dans le cadre de la Conférence des Parties de la CCCC. De nombreuses entreprises donneront un aperçu sur les structures du marché des échanges des droits d'émissions et donneront une idée sur les initiatives du monde des affaires dans la promotion de l'échange des droits d'émissions. Des officiels gouvernementaux de l'Inde et de la

Chine examineront les opportunités d'investissement offertes dans le cadre des mécanismes de Kyoto. Des études de cas sur les projets MDP menés en Malaisie et en Indonésie permettront de passer en revue des questions d'ordre juridique, financier et d'audit. Pour plus de détails, contacter: Centre for Management Technology, Christina Lu Jialing; tel: +65-346-9132; fax: +65-345-5928; e-mail: christina@cmtsp.com.sg; Internet: <http://www.cmtevents.com>

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA VARIABILITE EN EUROPE DU NORD: Cette réunion est prévue à Turku, en Finlande, du 6 au 8 juin 2001. Pour plus d'informations, contacter: Mia Rönkä, University of Turku, Finland; tel: +358-2-333-6009; fax: +358-2-333-5730; Internet: <http://figare.utu.fi/events/CLIC/index.html>

SESSION DE REPRISE DE LA CdP-6 DE LA CCCC: La session de reprise de la CdP-6 de la Convention-Cadre sur le Changement Climatique (telle que décrite dans la décision FCCC/CP/2000/L.3 de la CdP-6) se déroulera du 16 au 27 juillet 2001, à Bonn, en Allemagne. Pour d'autres détails, contacter: the UNFCCC Secretariat; tel: +49-228-815-1000; fax: +49-228-815-1999; e-mail: secretariat@unfccc.int; Internet: <http://www.unfccc.int>

21EME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DES PARTIES SIGNATAIRES DU TRAITE DE MONTREAL: Cette réunion est programmée du 24 au 26 juillet 2001, à Montréal, au Canada. Pour plus d'informations, contacter: Ozone Secretariat; tel: +254-2-62-1234; fax: +254-2-62-3601; e-mail: ozoneinfo@unep.org; Internet: <http://www.unep.org/ozone>

18EME SESSION DE LA PLENIERE DU GIEC: Cette réunion aura lieu du 24 au 29 septembre 2001, à Londres, au Royaume-Uni. L'objectif en est de procéder à l'adoption/approbation du Rapport de Synthèse. Pour d'autres renseignements, contacter: Renate Christ, IPCC Secretariat, tel: +41-22-730-8574; fax: +41-22-730-8025; e-mail: christ_r@gateway.wmo.ch; Internet: <http://www.ipcc.ch/activity/master-sch.html>

13EME REUNION DES PARTIES SIGNATAIRES DU TRAITE DE MONTREAL: La RdP-13 est prévue à Colombo, au Sri Lanka, du 15 au 19 octobre 2001. Pour de plus amples détails, contacter: Ozone Secretariat; tel: +254-2-62-1234; fax: +254-2-62-3601; e-mail: ozoneinfo@unep.org; Internet: <http://www.unep.org/ozone>

7EME CONFERENCE DES PARTIES SIGNATAIRES DE LA CONVENTION-CADRE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE: La CdP-7 se déroulera du 29 octobre au 9 novembre 2001, à Marrakech, au Maroc. Pour plus d'informations, contacter: UNFCCC Secretariat; tel: +49-228-815-1000; fax: +49-228-815-1999; e-mail: secretariat@unfccc.int; Internet: <http://www.unfccc.int>